

Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires

Chers collègues élu(es)

J'endosse ce soir le rôle de challenger. Il n'y a pas de belle victoire sans un minimum d'adversité.

Mais ce soir, il ne s'agit pas d'un combat. Il s'agit de choisir celle ou celui qui sera le **porte-parole** de cette nouvelle assemblée communautaire pour les 6 prochaines années.

Chacun d'entre vous peut endosser ce rôle qui doit être celui de **l'incarnation de la voix** du Conseil communautaire et **d'un projet de territoire**.

Le projet de territoire sera le nôtre, celui des élus, car il appartient à chacun d'entre nous, élus communautaires, **d'apporter notre pierre à l'édifice** et de choisir quel **sera l'avenir de Mellois en Poitou**.

Une nouvelle ère de décentralisation est en cours de discussion et elle réaffirme le principe fondamental que « l'intercommunalité est un outil essentiel de **solidarité**, de **coopération** et de **projets** au sein duquel chaque commune doit avoir sa **juste représentation**. »

Elle confirme « la **place fondamentale de la commune comme cellule de base de l'organisation territoriale**, au plus près des besoins de la population et le premier échelon de la vie démocratique »

Ces mots ont leur importance ; Ils replacent l'intercommunalité non pas comme une entité phagocyte de compétences de proximité mais en **catalyseur de projets si possible innovants**.

Ainsi la loi « Engagement et proximité » née du Grand débat national, apporte davantage de **flexibilité dans la répartition des compétences, souplesse dans l'organisation** et de liberté : désormais la catégorie des compétences optionnelles disparaît et le choix de l'échelon le plus pertinent est libre

**Flexibilité, souplesse et liberté** sans doute ce qu'il nous aura manqué pour trouver un consensus acceptable à la création de Mellois en Poitou.

Il s'agit donc **réconcilier les maires avec leur intercommunalité** au travers d'un **pacte de gouvernance** ou **chaque commune à sa place** et un **pacte fiscal et financier** qui corrigent les déséquilibres de la loi Notre.

Il faut bien l'avouer, cette intercommunalité est mal née ; Elle a été créée contre la volonté des élus qui pressentaient que ce mariage forcé apporterait son lot d'inégalités, de crispation rendant ce vaste territoire davantage vulnérable et fragile par le jeu des transferts de compétences.

Mais il appartient aux nouveaux élus de cette mandature de **faire grandir ce territoire** ou bien **d'accepter une autre voie ou un autre périmètre**.

**Liberté, souplesse et différenciation** sont les trois mots d'ordre de la loi Engagement et Proximité pour une faciliter les leviers d'actions des élus locaux.

En prenant la parole ce soir, je ne fais rien d'extraordinaire, vous pourriez tous être à ma place car les uns, les autres nous ne sommes pas là par hasard, nous avons été élus et nous avons fait le choix d'être conseillers communautaires.

Par vos propositions, vos décisions, vos actes, votre engagement vous avez choisi de participer d'une manière ou d'une autre à la construction de ce territoire.

Je vous délivre ce soir un message en tant qu'élue communautaire partie prenante comme vous de toutes les décisions qui façonneront demain l'identité de Mellois en Poitou.

Gandhi disait que « *tout ce qu'on fait dans la vie est insignifiant mais il est très important de le faire* ».

Il est donc très important que nous sachions quel sens nous souhaitons donner à l'histoire de Mellois en Poitou.

### 3 enjeux majeurs nous attendent

- **l'urgence écologique** par la maîtrise de l'énergie de l'habitat au transport et par la gestion efficace des ressources notamment la ressource en eau, la lutte contre le gaspillage et les pollutions

- le **vieillissement de la population**

- **l'aménagement durable de ce territoire** en veillant à la protection des milieux naturels et la protection des risques

3 challenges nous incombent selon les orientations définies dans le Plan d'aménagement de développement durable.

- un territoire **rural, attractif, dynamique et complémentaire**

Les ambitions du SCOT doivent se traduire par un projet de territoire qui non seulement répond efficacement à ces objectifs mais de manière concrète, opérationnelle et durable.

Il nous appartient d'identifier les leviers d'actions pour atteindre ces objectifs.

## Rural et attractif

**Affirmons et assumons la ruralité** de ce territoire comme un atout et une force.

Parce que ce territoire est unique et pluriel, on peut **bien y vivre, bien grandir et bien vieillir**

Ne faisons pas de cette collectivité une machine administrative, un paquebot qui resterait à quai !

Ne soyons pas des conseillers machine entérinant à tour de bras uniquement des actes techniques !

### **Mais soyons acteurs d'un projet choisi et partagé !**

**Affirmer notre ruralité**, c'est accepter notre différence qui est aussi notre force par rapport aux autres territoires :

Ne rêvons pas : Ikea ne viendra pas s'installer sur notre territoire pas plus qu'Amazon et nous ne sommes pas faits pour le tourisme de masse !

En revanche, je crois que notre ruralité est un atout pour le **slow tourisme ou l'éco-tourisme** par exemple.

Nos produits fermiers, nos petites cités de caractères, notre patrimoine culturel et naturel, notre label Pays d'Art et d'histoire, nos équipements, nos sentiers de randonnées à pied, à vélo, à cheval sont des valeurs sûres. Nous sommes naturellement dotés pour le slow tourisme.

### **Cultivons l'art de vivre et de voyager lentement**

**Valorisons nos producteurs et artisans locaux, nos produits du terroir et construisons un Projet Alimentaire Territorial\* pour répondre aux enjeux d'approvisionnement en circuits courts et d'ancrage territorial des filières de production.**

*\*C'est faire l'état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.*

Faisons la promotion de **l'itinérance douce** en s'appuyant sur la variété, la richesse, la préservation de notre patrimoine naturel et culturel et **pourquoi ne pas organiser une fête du vélo ?**

Affirmer notre ruralité c'est encourager et accompagner une pédagogie éducative proche de la nature avec le dispositif « **école dehors** », **c'est aussi Manger bon, bio et local dans nos restaurants d'enfants et nos EHPAD.**

Rendre notre ruralité attractive c'est définir **une fiscalité économique adaptée au profil des acteurs économiques locaux** en particulier pour les petites entreprises en revoyant les bases CFE.

C'est aussi soutenir les acteurs associatifs ou de l'économie sociale et solidaire car il ne s'agit pas d'apposer le secteur marchand et non marchand qui forme un écosystème indispensable et interdépendant pour répondre à tous les besoins sociaux économiques de ce territoire.

Rendre notre ruralité attractive c'est faire la promotion de nos zones d'activités, les qualifier, accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprises **et encourager l'entrepreneuriat des femmes.**

Rendre notre ruralité attractive c'est mettre en œuvre **une organisation agile** qui accompagne les maires dans leurs projets d'investissements, c'est aussi une organisation qui capte **des fonds structurels** pour le territoire (appels à manifestation d'intérêt ou des appels à projets), ce que le faisait autrefois le Pays Mellois lorsqu'il était identifié comme Territoire à énergie positive.

C'est créer **un fonds de concours** qui puisse à la fois soutenir les projets des maires bâtisseurs ou bien permettre aux communes de participer à la création / réhabilitation d'un équipement structurant sur leur territoire.

Rendre notre ruralité attractive c'est **une fiscalité du bloc communal** qui favorise l'installation des familles et développe des services enfance-jeunesse au plus près des besoins.

C'est permettre à tous les enfants d'accéder aux équipements communautaires dans les mêmes conditions qu'ils soient scolarisés dans nos écoles communales ou intercommunales.

Rendre Mellois en Poitou **attractive** c'est soutenir **l'art, la culture, la pratique sportive**, permettre à tous les enfants de pratiquer un loisir en créant à l'échelon intercommunal par exemple **un pass'port ou un pass'culture.**

Rendre notre ruralité attractive c'est aussi permettre à nos aînés de **bien vieillir** sur notre territoire et **développer la silver économie et l'accessibilité :**

Rendre Mellois en Poitou attractive c'est répondre aux préoccupations environnementales de la société civile et développer **une politique éco-responsable** en s'engageant dans une démarche territoriale de type Agenda 21 par exemple ou en veillant à ce que **les équipements ou aménagements futurs soient de conception éco-responsable.** Il existe aujourd'hui des concepts innovants de gymnases écologiques et économiques par exemple.

C'est aussi mettre en œuvre une politique de gestion des déchets qui répond aux objectifs de la loi Grenelle et de transition énergétique à savoir **produire moins de déchets, trier mieux et progresser vers une tarification incitative** et encourager le recyclage des déchets en **créant une ressourcerie ou recyclerie ou une maison éco-citoyenne** (il me semble qu'il y avait un projet dans les tiroirs de l'ex-CC du Mellois).

Très sincèrement, le mode de collecte qui sera déployée demain ne va pas dans le sens de la loi. Je pense qu'il est urgent d'attendre et de prendre contact avec nos voisins du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine car ils ont abandonné ce système de collecte en gros bacs depuis 3 ans jugé peu efficace. Profitons de leur expérience pour faire le bon choix et ne pas investir près d'un million d'euros pour rien.

Un territoire rural attractif c'est aussi expérimenter des dispositifs innovants comme « Territoire zéro chômeurs » ou créer une bourse intercommunale pour nos étudiants... etc.

Pour conclure, nos différences doivent être le moteur de notre réconciliation et nos défaillances du passé nous servir de leçon pour avancer ensemble.

Vous avez le pouvoir de choisir !

Vous avez le pouvoir de décider !

Vous avez le pouvoir de vous émanciper !

Mesdames et messieurs les conseillers communautaires, BON VOTE !